

**ASSOCIATION POUR LA READAPTATION ET LE TRAITEMENT  
DES ENFANTS ET ADULTES INADAPTES**

**A.R.T.E.A.I.  
QUARTIER LES MORIERES  
83210 SOLLIES-TOUCAS**

**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2019**

Le vendredi vingt six avril deux mille dix neuf à dix sept heures,

Les membres de l'Association pour la Réadaptation et le Traitement des Enfants et adultes Inadaptés, se sont réunis en Assemblée Générale au siège social sur convocation du conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les membres en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre VELGHE, Président de l'Association.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Madame Anne-Marie HUGUET, assistée de Monsieur Jean-Charles MERCIER expert-comptable.

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, il constate que le quorum du quart des membres à jour de leur cotisation est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du P.V. de l'A.G.O. du 20/04/2018,
- Rapport moral,
- Rapport financier sur exercice 2018,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et rapports financiers 2018,
- Rapports d'activités IME et FAM,
- Approbation du rapport moral et des rapports d'activités,
- Montant de la cotisation annuelle pour 2020,
- Election et réélection des membres du conseil d'administration,
- Questions diverses.

Monsieur Jean-Pierre VELGHE remercie les familles le Directeur et le personnel des établissements invités et présents à cette assemblée, puis il procède à la lecture de son rapport moral.

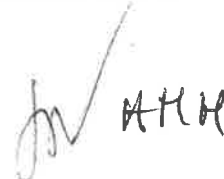
Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Charles MERCIER, représentant la Sté d'expertise comptable ATHENA AUDIT ET CONSEIL, pour la lecture du rapport financier. Il donne ensuite la parole à Madame Marie PANSIER, commissaire aux comptes pour la lecture de ses rapports sur l'exercice 2018.

Le président donne la parole pour la lecture des rapports d'activités à :  
Madame Geneviève DEMAISON Directrice adjointe & Monsieur Jean-Marc DURIN Directeur

Le président propose de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 25 € pour 2020.

Le président indique que les mandats de Madame Evelyne DARNE et Monsieur Michel BERENGER sont arrivés à leur terme et que ceux-ci sont candidats à leur renouvellement.

Le président donne ensuite la parole aux membres de l'assemblée.

Handwritten signature and initials in the bottom right corner of the page.

Après avoir délibéré et personne ne demandant plus la parole, les résolutions figurants à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale,

Approuve le procès-verbal de l'A.G.O. du 20/04/18.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale,

Approuve le rapport moral 2018,

Approuve les rapports d'activités 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale,

Approuve les comptes annuels et les rapports financiers de l'exercice 2018, ainsi que l'affectation du résultat déficitaire de l'association de 53.507€97, en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale,

Fixe le montant de la cotisation annuelle 2020 à 25 € (inchangé).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale,

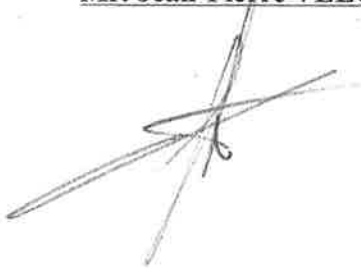
Renouvelle le mandat d'administrateur de Madame Evelyne DARNE et Monsieur Michel BERENGER qui acceptent cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix huit heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et un membre du bureau.

**Le Président,**  
**Mr. Jean-Pierre VELGHE**



**La Secrétaire,**  
**Mme Anne-Marie HUGUET**

